



Communauté métropolitaine
de Montréal

Le 27 février 2020

Madame Rachel Sebareme
Coordonnatrice de la Commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 2400
Montréal (Québec)
H3A 3L6

514-350-2550
514-350-2599

Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie

Madame Sebareme,

Veillez trouver ci-dessous la réponse à la question soumise le 21 février.

Question :

Dans l'évaluation des besoins et des capacités d'enfouissement de la CMM, comment tenez-vous compte des quantités de sols contaminés et autres matières résiduelles (fluff, scories, débris de construction, etc.) utilisés aux fins de recouvrement journalier et final dans les LET desservant le marché dont vous faites partie ?

Réponse :

Nous ne tenons pas compte des quantités de sols contaminés et autres matières utilisés aux fins de recouvrement dans l'évaluation des besoins et des capacités d'enfouissement. Nos prévisions sont réalisées à partir des données d'élimination fournies chaque année par nos municipalités et des capacités autorisées dans les décrets qui excluent majoritairement les matériaux de recouvrement.

Veillez agréer, Madame Sebareme, mes salutations distinguées.

Céline Remili
Conseillère en recherche, Service de l'environnement